

SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 28 janvier 2016 tenue à 11 h 30 au Salon Sportex.

Présents : Maria Fernanda Arentsen, Jacob Atangana-Abé, Corinne Barrett DeWiele, Youssef Bezzahou, René Bouchard, Saïd Bouthaim, Aileen Clark, Gabor Csepregi, Stéfán Delaquis, Michael Dickman, Peter Dorrington, Daniel Gagné, Michel Gagnon, Sandrine Hallion, Thierry Lapointe, Claudine Lupien, Léna Ndiaye, Suzanne Nicolas, Moses Nyongwa, Toufiq Outbih, Carmen Roberge, Sylvie Rondeau, Jean Valenti, Michel Verrette, Alexandre Brassard, Jean Vouillon, Faiçal Zellama, Eric Friesen, Brenda Arakaza, Louise Ayotte-Zaretski, Christine Mahé-Napastiuk, Christian Perron, Louis St-Cyr, Stéphane Dorge, Donald Trudel, Joel Ayotte

Absences : A. Bass Bagayogo, Florette Giasson, Jeff Leclerc, Geneviève Roy-Wsiaki, Sylvie Robert

Secrétaire d'assemblée : Rachel Bradet

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Ajouts à l'ordre du jour et adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-0116-1 PROPOSITION : Carmen Roberge / Jacob Atangana-Abé

Que l'ordre du jour de la rencontre du Sénat en date du 28 janvier 2016 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2015

SÉNAT-0116-2 PROPOSITION : Corinne Barrett DeWiele / Faiçal Zellama

Que le procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2015 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2015

Le recteur informe le Sénat qu'il n'y aura pas de construction de Centre d'innovation IBM à Winnipeg.

Section C : CABINET DU RECTEUR

C1. Rapport du recteur

Le recteur commente brièvement son rapport.

C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche commente brièvement son rapport.

Section D : PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

Section E RAPPORTS MENSUELS DES UNITÉS

E1. Faculté des arts et Faculté des sciences

Rapport reçu à titre d'information.

SÉNAT-0116-3 PROPOSITION : Michel Verrette / Thierry Lapointe

Que le Sénat adopte l'horaire des cours d'intersession 2016 de la FAFS suivant : CDSB 7071 L'État canadien : mondialisation et flux migratoires; ENGL 0021I Anglais voie préparatoire II intensive; ENGL 1061 Anglais langue seconde I; ENGL 1071 Anglais langue seconde II;

FRAN 1001 Grammaire de l'écrit; FRAN 1021 L'art de parler; FRAN 1091 A01 et A02 Rédaction universitaire; FRAN 2541 Introduction au théâtre II; INTL 1011 Introduction aux études internationales; MATH 0401 Habiletés mathématiques; MBIO 3981 Stage professionnel 1 (fait partie du programme régulier co-op et n'est donc pas assujéti aux nombres d'inscriptions); MBIO 4981 Stage professionnel 3 (fait partie du programme régulier co-op et n'est donc pas assujéti aux nombres d'inscriptions); RLG 2681 Les femmes et les religions 1 (C); et, STAT 1001 Analyse statistique de base I, sous réserve d'inscriptions suffisantes, de ressources financières disponibles et de ressources au SPL disponibles.

ADOPTÉE

- E2. Faculté d'éducation et des études professionnelles
Rapport reçu à titre d'information.

SÉNAT-0116-4 PROPOSITION : Stéfán Delaquis / Claudine Lupien

Que le Sénat adopte l'horaire des cours d'intersession 2016 de la FEOP suivant : TRAD 2111 Informatique et traduction; TRAD 4231 Translation in the Social Sciences; TRAD 4421 Traduction économique et commerciale; EDUA 5021 Principes d'élaboration de curriculum; EDUA 5041 Administration du personnel scolaire; EDUA 5731 Courants actuels en psychologie de l'éducation 1 : Counselling et spiritualité; EDUA 7211 Éducation et société; EDUA 7541 Programmes d'orientation de carrières; EDUA 7561 Counselling et diversité en milieu scolaire; EDUB 5431 Courants actuels en curriculum : humanités et sciences humaines : Diversité et équité; EDUB 7341 Sujets particuliers en curriculum : Humanités et sciences humaines : Diversité et équité; EDUB 5545 French Immersion for Teachers Intermédiaire C/D; et, EDUB 5547 French Immersion for Teachers Avancé/Perfectionnement, sous réserve d'inscriptions suffisantes, de ressources financières disponibles et de ressources au SPL disponibles.

ADOPTÉE

- E3. École technique et professionnelle
Reçu à titre d'information.
- E4. Division de l'éducation permanente
Reçu à titre d'information.
- E5. Bureau de développement et des communications (aucun rapport)
- E6. Direction des services aux étudiants (aucun rapport)

Section F RAPPORTS MENSUELS DES COMITÉS PERMANENTS

- F1. Bureau de direction
Reçu à titre d'information.

SÉNAT-0116-5 PROPOSITION : Peter Dorrington / Carmen Roberge

Que le Sénat adopte le calendrier académique 2016-2017 tel que présenté.

ADOPTÉE

SÉNAT-0116-6 PROPOSITION : Peter Dorrington / Stéfán Delaquis

Que le Sénat adopte les modifications aux Règlements académiques relatifs aux examens (Annuaire) tel que soumis par le Comité d'intégrité académique et modifiées par le Bureau de direction.

ADOPTÉE

6 ABSTENTIONS

- F2. Comité d'études des cours et des programmes
F2.a Calendrier d'évaluation des programmes

- SÉNAT-0116-7 PROPOSITION** : Peter Dorrington / Sylvie Rondeau
Que le Sénat adopte les modifications proposées au calendrier d'évaluation des programmes en date du 8 janvier 2016.
ADOPTÉE
- F2.b Preuve de compétence en français pour candidats internationaux
- SÉNAT-0116-8 PROPOSITION** : Peter Dorrington / Aileen Clark
QUE le Sénat accepte la proposition d'ajouter comme critère d'admission pour toute candidature internationale un seuil minimal à une épreuve de français normalisée parmi la liste suivante : Baccalauréat international (Français A1 cote 4); Diplôme d'étude de langue française – DELF (76-100 [B2]); Diplôme approfondie de langue française – DALF (76-100 [B2]); Test de connaissance du français – TCF (450 sur 900 [B2]); Test d'évaluation du français – TEF (450 sur 900 [B2]); TESTCan (4,5 et aucune note <4); Test de français international – TFI (750 sur 990), telle que soumise par le Registrariat, pour mise en vigueur pour l'évaluation des candidatures internationales 2017-2018, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.
ADOPTÉE
- F2.c Propositions de la FEFP
- SÉNAT-0116-9 PROPOSITION** : Peter Dorrington / Stéfan Delaquis
QUE le Sénat approuve la proposition d'apporter le changement suivant en ce qui concerne le programme de postbaccalauréat en éducation, soit de terminer le programme au plus tard six ans après la date d'admission (on ne peut faire compter les cours suivis plus de six ans avant la date d'obtention du diplôme), telle que soumise par la FEFP et modifiée par le CECP, pour mise en vigueur en septembre 2016, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.
ADOPTÉE
- SÉNAT-0116-10 PROPOSITION** : Peter Dorrington / Suzanne Nicolas
QUE le Sénat approuve la proposition de modification des critères d'admission, qui apparaîtront dans l'annuaire 2016 de l'USB, en ce qui concerne le B.Ed. voie élémentaire et intermédiaire comme suit : dès septembre 2018, l'exigence existante en mathématiques et en sciences sera remplacée par celle-ci : 6 crédits en mathématiques (ou statistiques); 6 crédits en sciences physiques ou biologiques (biologie, chimie, physique, géologie ou sciences environnementales), telle que soumise par la FEFP, et sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.
ADOPTÉE
- SÉNAT-0116-11 PROPOSITION** : Peter Dorrington / Léna Ndiaye
QUE le Sénat adopte la proposition de changer le nom du programme du Baccalauréat de service social à celui du Baccalauréat de travail social, et de changer le nom de l'École de service social à celui de l'École de travail social, telle que soumise par la FEFP, pour mise en vigueur en septembre 2016, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba et de l'approbation du Bureau des gouverneurs de l'USB.
ADOPTÉE
- F2.d Propositions de la FAFS
- SÉNAT-0116-12 PROPOSITION** : Peter Dorrington / Maria Fernanda Arentsen
QUE le Sénat approuve la proposition d'ajouter l'offre de la majeure en espagnol à l'USB, telle que soumise par la FAFS et modifiée par le CECP, pour mise en vigueur en septembre 2016, sous réserve de ressources disponibles, de l'approbation de l'Université du Manitoba, et de l'approbation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
ADOPTÉE

SÉNAT-0116-13 PROPOSITION : Peter Dorrington / Jean Valenti

QUE le Sénat adopte la proposition d'éliminer le baccalauréat ès arts avec majeure avancée en français (4 ans), telle que soumise par la FAFS et modifiée par le CECP, pour mise en vigueur en septembre 2016, sous réserve de ressources disponibles, de l'approbation de l'Université du Manitoba, de l'approbation du Bureau des gouverneurs de l'USB, et de l'approbation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ADOPTÉE

SÉNAT-0116-14 PROPOSITION : Peter Dorrington / Carmen Roberge

QUE le Sénat approuve la proposition de renommer le baccalauréat ès arts spécialisé en français (4 ans) à « baccalauréat ès arts spécialisé en études françaises », telle que soumise par la FAFS et modifiée par le CECP, pour mise en vigueur en septembre 2016 sous réserve de ressources disponibles, de l'approbation de l'Université du Manitoba, de l'approbation du Bureau des gouverneurs de l'USB et de l'approbation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ADOPTÉE

SÉNAT-0116-15 PROPOSITION : Peter Dorrington / Michel Verrette

QUE le Sénat approuve la proposition de redéfinir les quatre concentrations actuelles au baccalauréat ès arts spécialisé en études françaises en trois concentrations soit a) littérature et analyse textuelle (trois volets : littérature du Canada français et du Québec, littérature française, littératures de la francophonie); b) linguistique et analyse du discours; et, c) théâtre, telle que soumise par la FAFS et modifiée par le CECP, pour mise en vigueur en septembre 2016 sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0116-16 PROPOSITION : Peter Dorrington / Maria Fernanda Arentsen

QUE le Sénat approuve la proposition d'ajout des cours FRAN 2103 Introduction à l'étude du langage; FRAN 2113 Le texte en chanson; FRAN 2123 Histoire du français 1; FRAN 2133 L'écriture journalistique; FRAN 2213 Histoire de la littérature française : modernité, XIXe et XXe siècles; FRAN 2223 Le Récit : perspectives et enjeux; FRAN 2233 Littérature et romantisme; FRAN 2243 Réalisme et naturalisme; FRAN 2253 L'art du discours; FRAN 2303 Introduction aux études littéraires; FRAN 2313 la littérature du Canada français et du Québec, des origines jusqu'à 1945; FRAN 2323 La littérature du Canada français et du Québec, de 1945 à nos jours; FRAN 2333 Héritage folklorique et tradition orale au Canada français; FRAN 2343 Les influences de la littérature orale au Québec et au Canada français; FRAN 2413 Le corps blessé dans la littérature canadienne d'expression française; FRAN 2423 Folie et déficience mentale dans la littérature canadienne d'expression française; FRAN 3123 Histoire du français 2; FRAN 3133 Phonétique et phonologie; FRAN 3143 Variation du français dans l'espace francophone; FRAN 3213 Littérature et existentialisme; FRAN 3223 Littérature et imaginaire; FRAN 3233 Analyse sociocritique; FRAN 3243 Le romantisme noir; FRAN 3313 Signes précurseurs de la Révolution tranquille : la littérature québécoise de 1945 à 1960; FRAN 3323 La production littéraire au Québec à l'époque de la Révolution tranquille; FRAN 3343 Théories postcoloniales; FRAN 4113 Politiques linguistiques et gestion des langues; FRAN 4123 Le français au Manitoba; FRAN 4213 Dadaïsme et surréalisme : littérature, art, cinéma; FRAN 4313 Analyse féministe de la littérature; FRAN 4323 La littérature de l'Acadie et de la Louisiane francophone; de modification des cours FRAN 2931 Initiation à la linguistique; FRAN 3531 Le théâtre

québécois; FRAN 3541 Le théâtre de l'Ouest; FRAN 3671 Études de poésie; FRAN 3641 Le rire dans la littérature française; FRAN 3651 Littérature et vision tragique du monde; FRAN 3661 L'esprit de la Révolution française; FRAN 3731 Initiation aux littératures francophones; FRAN 3851 Littérature de l'Ouest : poésie, nouvelles; FRAN 3861 Littérature de l'Ouest : roman; FRAN 3941 Syntaxe du français contemporain; FRAN 4071 Sujets particuliers; FRAN 4081 Littérature et cinéma; FRAN 4551 L'âge d'or du théâtre français; FRAN 4561 Le théâtre français du XVIIIe siècle; FRAN 4591 Création littéraire : théâtre; FRAN 4631 Métamorphose du roman; FRAN 4661 Nouveaux visages du roman; FRAN 4731 Littérature africaine; FRAN 4741 Littérature maghrébine; FRAN 4751 Littérature antillaise; FRAN 4931 La langue dans la littérature; FRAN 4991 Création littéraire : poésie; et de suppression des cours FRAN 1071 Lectures dirigées; FRAN 2631 Poésie et chanson dans la littérature française; FRAN 2661 La fantaisie dans la littérature française; FRAN 2681 Civilisation française; FRAN 2831 L'individu et le pays; FRAN 2841 La quête du bonheur; FRAN 2851 Le folklore et la littérature orale; FRAN 2861 L'influence de la littérature orale; FRAN 2911 Procédés d'écriture; FRAN 2921 Phonétique française; FRAN 2941 Structure du français contemporain; FRAN 2991 Création de textes variés; FRAN 3631 Les romanciers du XXe siècle; FRAN 3681 Thèmes romantiques; FRAN 3831 L'époque de la contestation; FRAN 3841 La Révolution tranquille et le roman; FRAN 3911 Procédés et analyses stylistiques; FRAN 3951 Évolution de la langue; FRAN 4011 Sociocritique; FRAN 4021 Critique féministe; FRAN 4641 Réalisme et engagement; FRAN 4831 Littérature de l'Acadie et des Cajuns; FRAN 4841 Le roman du terroir; FRAN 4921 Les parlers régionaux, telle que soumise par la FAFS et modifiée par le CECP, pour mise en vigueur en septembre 2016, suivant le plan de transition vers le nouveau programme d'études françaises, et sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0116-17 PROPOSITION : Peter Dorrington / Michel Gagnon

QUE le Sénat approuve la proposition de modification des cours COMP 1011 Introduction à l'informatique 1; COMP 1013 Programmation informatique pour scientifiques et ingénieurs; COMP 1021 Introduction à l'informatique II; COMP 2191 Introduction au calcul scientifique, et la suppression du cours COMP 2061 Structures discrètes et programmation, telle que soumise par la FAFS et modifiée par le CECP, pour mise en vigueur en septembre 2016, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0116-18 PROPOSITION : Peter Dorrington / Michel Gagnon

QUE le Sénat approuve la proposition de modifier la majeure en mathématiques actuelle de 36 crédits pour qu'elle soit désormais une majeure de 30 crédits ayant 12 crédits obligatoires et 18 crédits facultatifs choisis parmi tous les cours de mathématiques de niveau 2000 ou plus, et dont les 4 cours obligatoires de 1^{re} année seront MATH 1301 [B] [ou MATH 1220 [C]]; MATH 1501 [B] [ou MATH 1230 [C]]; MATH 1701 [B] [ou MATH 1232 [C]] et MATH 1241 (C), telle que soumise par la FAFS et modifiée par le CECP, pour mise en vigueur en septembre 2016, suivant le plan de transition, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0116-19 PROPOSITION : Peter Dorrington / Michel Gagnon

QUE le Sénat approuve la proposition de modifier la mineure en mathématiques actuelle de 18 crédits (6 crédits obligatoires et 12 crédits facultatifs) par une mineure de 18 crédits ayant 9 crédits obligatoires, et 9 crédits facultatifs choisis parmi MATH 1241 et tous les

cours de mathématiques de niveau 2000 ou plus, et dont les 3 cours obligatoires de 1^{re} année seront MATH 1301 [B] (ou MATH 1220 [C]); MATH 1501 [B] (ou MATH 1230 [C]) et MATH 1701 [B] (ou MATH 1232 [C]), telle que soumise par la FAFS et modifiée par le CECP, pour mise en vigueur en septembre 2016, suivant le plan de transition, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0116-20 PROPOSITION : Peter Dorrington / Michel Gagnon

QUE le Sénat approuve la proposition d'ajout des cours MATH 1241 Éléments de mathématiques discrètes (L); MATH 2021 Algèbre 1 (L); MATH 2031 Combinatoire I (L); MATH 2071 Théorie des graphes 1 (L); MATH 2081 Introduction à l'analyse (L); MATH 2091 Algèbre linéaire 2 (L); MATH 2151 Calculs à plusieurs variables (L); MATH 2161 Analyse numérique 1 (L); MATH 2311 Géométrie euclidienne en non euclidienne (L), et de la suppression des cours MATH 1201 Éléments de mathématiques discrètes; MATH 2301 Algèbre linéaire II; MATH 2451 Mathématiques combinatoires; MATH 2501 Introduction à la théorie des nombres; MATH 2551 Géométrie moderne; MATH 2601 Mathématiques numériques 1; MATH 2721 Calcul à plusieurs variables; MATH 2731 Suites et séries; MATH 2801 Équations différentielles ordinaires et leurs applications; MATH 3601 Mathématiques numériques 2; MATH 3821 Introduction à la modélisation mathématique, telle que soumise par la FAFS et modifiée par le CECP, pour mise en vigueur en septembre 2016, suivant le plan de transition, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0116-21 PROPOSITION : Peter Dorrington / Michel Gagnon

QUE le Sénat approuve la proposition de suppression des cours PHYS 2271 Éléments de physique pour les sciences biologiques A et PHYS 2281 Éléments de physique pour les sciences biologiques B, telle que soumise par la FAFS, pour mise en vigueur en septembre 2016, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0116-22 PROPOSITION : Peter Dorrington / Sylvie Rondeau

QUE le Sénat approuve la proposition d'ajout du cours CHEM 2261 Introduction à la spectroscopie; de la modification du préalable recommandé du cours CHEM 3571 Chimie biophysique; et de la suppression des cours CHEM 2281 Chimie physique : Étude microscopique de la matière; CHEM 2291 L'énergétique et la dynamique chimique : Description macroscopique, telle que soumise par la FAFS et modifiée par le CECP, pour mise en vigueur en septembre 2016, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0116-23 PROPOSITION : Peter Dorrington / Sylvie Rondeau

QUE le Sénat approuve la proposition de modification du programme de baccalauréat ès sciences avec majeure conjointe en biochimie-microbiologie ainsi que les modifications aux conditions d'admission, de continuité et d'éligibilité à la diplomation du baccalauréat ès sciences avec majeure conjointe en biochimie-microbiologie en remplaçant la moyenne cumulative minimale (GPA) de 2,00 (C) par la moyenne pondérée cumulative du programme (MPCP) de 2,00 (C), telle que soumise par la FAFS et modifiée par le CECP,

pour mise en vigueur en septembre 2016, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0116-24 PROPOSITION : Peter Dorrington / Sylvie Rondeau

QUE le Sénat approuve les modifications du programme de baccalauréat ès sciences général de sorte que soit supprimé la mention « qu'il n'y a pas de limite au nombre de cours tentés pour satisfaire aux exigences du Baccalauréat ès sciences général », que soit ajouté une phrase afin de préciser qu'un maximum de 30 crédits peut être suivi hors de la Faculté des sciences, que soit mise à jour les cotes des nouveaux cours de mathématiques et de chimie ainsi que certaines notes, et que soit réorganisé l'information concernant les 36 crédits de cours avancés en sciences en 5 différents tableaux afin de faciliter la compréhension des exigences des différentes disciplines, telle que soumise par la FAFS et modifiée par le CECP, pour mise en vigueur en septembre 2016, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0116-25 PROPOSITION : Peter Dorrington/ Sylvie Rondeau

QUE le Sénat approuve les modifications des mineures en science du programme de baccalauréat ès art général de sorte que soit ajouté une phrase qui indique qu'il est possible de suivre des cours de niveau 4000 pour satisfaire les crédits exigés pour une mineure en sciences biologiques, que soit ajouté une note en bas des tableaux de chimie et de microbiologie afin de préciser qu'il faut obtenir un C+ dans CHEM 1311 pour suivre CHEM/MBIO 2361, et que soit uniformisé le format des tableaux afin que ceux-ci soient similaires à ceux de l'Université du Manitoba, telle que soumise par la FAFS et modifiée par le CECP, pour mise en vigueur en septembre 2016 sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0116-26 PROPOSITION : Peter Dorrington / Thierry Lapointe

Que le Sénat accepte de modifier la majeure en Études internationales de sorte que le nombre de crédits obligatoires pour la majeure proprement dite passe de 69 à 48 crédits, tout en maintenant les 9 crédits de français et les 6 crédits en sciences (dont 3 crédits en mathématiques) qui sont obligatoires pour tout baccalauréat ès arts; que les cours ARTS 1111, HIST 3141 et POLS 3181 ne soient plus obligatoires; que le cours ECON 1011 (3 crédits) soit ajouté aux cours obligatoires pour la majeure proprement dite; que l'obligation de suivre 21 crédits choisis à partir d'une liste de 37 cours à choix optionnels (111 crédits) soit supprimée; et que l'étudiant puisse compléter son baccalauréat ès arts de 90 crédits avec une mineure de son choix telle que soumise par la FAFS et modifiée par le CECP pour mise en vigueur en septembre 2016 sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE
1 ABSTENTION

SÉNAT-0116-27 PROPOSITION : Peter Dorrington / Thierry Lapointe

QUE le Sénat approuve la proposition d'ajout des cours PSYC 2541 Psychologie sociale; de la modification du cours PSYC 3131 Psychologie de la santé, et de la suppression des cours PSYC 2411 Psychologie sociale I et PSYC 2421 Psychologie sociale II, telle que soumise par

la FAFS et modifié par le CECP pour mise en vigueur en septembre 2016 sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0116-28 PROPOSITION : Peter Dorrington / Thierry Lapointe

QUE le Sénat approuve la proposition de modification apportée à la majeure en psychologie, à savoir de modifier la Catégorie A *Personnalité/Social* en y supprimant les cours PSYC 2411 Psychologie sociale I et PSYC 2421 Psychologie sociale II, et en y introduisant le cours PSYC 2541 Psychologie sociale, telle que soumise par la FAFS et modifiée par le CECP, pour mise en vigueur en septembre 2016 sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

Le président du CECP remercie les membres pour l'énorme travail accompli par celui-ci.

- F3. Comité de la bibliothèque
Reçu à titre d'information. Une discussion s'ensuit sur les livres en réserve à la bibliothèque ainsi que sur l'état de l'infrastructure à la bibliothèque et le réaménagement des espaces.
- F4. Comité d'appel (aucun rapport)
- F5. Comité de mérite (aucun rapport)
- F6. Comité de développement de la recherche
Reçu à titre d'information.
- F7. Comité pour l'éthique de la recherche avec des sujets humains
Reçu à titre d'information.
- F8. Comité *ad hoc* sur la priorisation des programmes
Le président du comité *ad hoc* commente son rapport qui contient une introduction, l'historique du processus de priorisation jusqu'au dépôt du rapport au Sénat en mai dernier et les travaux du comité *ad hoc* à ce jour. Enfin, le comité recommande un changement de nom et un nouveau mandat. Une discussion s'ensuit. Durant les discussions un membre du Sénat fait ressortir le fait que le comité, d'après le rapport soumis et de l'orientation qu'il s'est donnée, démontre un écart important de son mandat donné par le Sénat en mai dernier.

SÉNAT-0116-29 PROPOSITION : Peter Dorrington / Saïd Bouthaïm

ATTENDU QUE lors de la première séance de travail du comité, à l'unanimité et avec zéro objection, les membres du comité ont décidé d'orienter leurs travaux dans le sens d'un projet de « développement académique cohérent » compte tenu de la perception négative de la priorisation;

ATTENDU QUE les travaux du comité se sont poursuivis dans le sens adopté lors de sa première rencontre;

ATTENDU QUE de fructueuses consultations ont été menées auprès du corps enseignant afin d'enrichir la réflexion et le travail du comité;

QUE le Sénat, tout en mettant fin aux activités du Comité *ad hoc* sur la priorisation des programmes d'études telles que définies par son nom et son mandat inscrits au procès-verbal de la réunion du 28 mai 2015, crée un nouveau comité, soit le Comité *ad hoc* pour le développement académique cohérent, avec la même composition et les mêmes personnes que l'ancien comité *ad hoc* et que le mandat du nouveau comité soit de présenter au Sénat, 1) une vision sur laquelle le développement académique cohérent va s'appuyer; 2) un projet de développement académique cohérent; 3) des paramètres encadrant la prise de

décision par rapport au projet de développement académique cohérent; et don le rapport sera déposé pour la réunion du Sénat en octobre 2016.

22 POUR
1 CONTRE
4 ABSTENTIONS
ADOPTÉE

Youssef Bezzahou, Saïd Bouthaim, Toufiq Outbih, Moses Nyongwa, Éric Friesen, Brenda Arakaza et Léna Ndiaye quittent l'assemblée à 12 h 50.

Section H RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

H1. Aucun rapport.

Section I RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

I1. Reçu à titre d'information.

Un membre du Sénat signale une problématique avec le Département de French & Spanish à l'Université du Manitoba (les consultations et avis de changement ne semblent plus se faire entre l'UM et l'USB). Une discussion s'ensuit.

SÉNAT-0116-30 PROPOSITION : Michel Verrette / Jean Valenti

Que le doyen Brassard rencontre le doyen de la Faculté des arts de l'Université du Manitoba pour discuter de la problématique.

ADOPTÉE

Section J AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

Section K : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

K1. La prochaine réunion du Sénat aura lieu le jeudi 25 février 2016 à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section L : LEVÉE DE LA SÉANCE

Corinne Barrett DeWiele propose la levée de la séance à 13 h 02.

La secrétaire,

Rachel Bradet